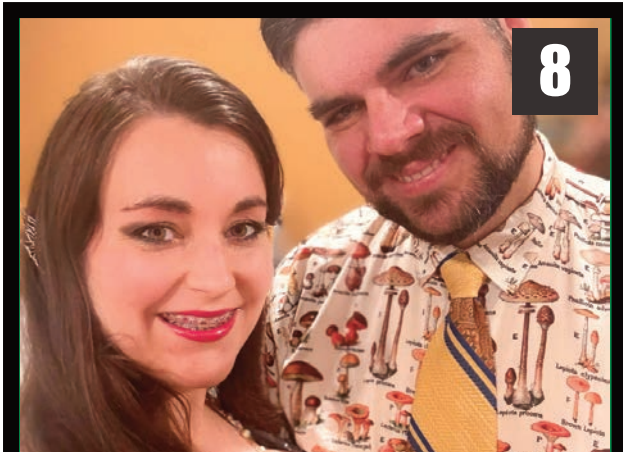




HEARST, le jeudi 7 aout 2025

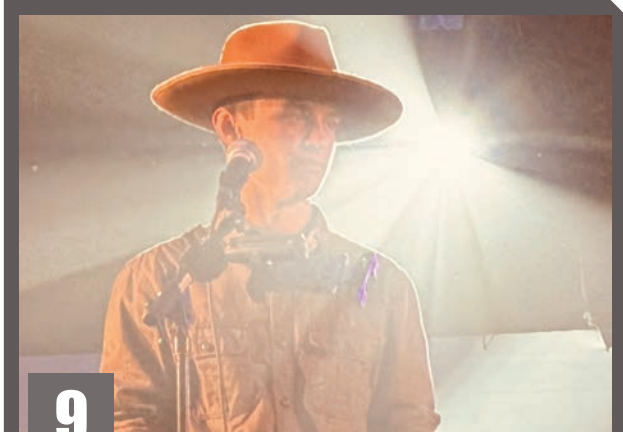
Vol.50 - N° 16- 2,86 \$ +TPS

5 ERNIE BIES REDONNE  
7 BOIS D'ŒUVRE  
10 POLLUTION DES LACS



8

**DANIELLE LAUZON**  
AMBASSADRICE DE L'UDEH



9

FIERTÉ DU NORD  
**CALEB VILLENEUVE**  
**CHANTERA À GRANBY**

FAITES PARTIE DE LA GANG  
LES DIMANCHES APRÈS-MIDI  
**AVEC KIKINE!**  
DE MIDI À 15 H, C'EST L'ÉMISSION  
**JOUE MA TOUNE!**  
VOS DEMANDES SPÉCIALES PENDANT TROIS HEURES

CINN911.com

DOSSIER SPÉCIAL

2 et 3



AFFAIRES MUNICIPALES

## FAUQUIER-STRICKLAND EN CRISE

Des citoyens inquiets, des élus sous pression, et une dette qui menace l'avenir du canton : la situation financière de Fauquier-Strickland soulève de vives tensions au sein de la communauté.

Prix employés  
*Ford*  
en cours

Vous payez  
ce que  
nous payons

Remarque: voir pour les détails.



Prix employés *Ford* en cours

*Ford* LECOURLMOTORSALES



Hearst 705 362-4011  
Kapuskasing 705 335-8553

Sur les modèles 2025

www.lecoursmotorsales.ca

# Crise financière qui inquiète des citoyens de Fauquier-Strickland et qui en motive d'autres



Des centaines de citoyens se sont déplacés les jeudi 31 juillet et mardi 5 août pour assister aux réunions du conseil municipal du Canton de Fauquier-Strickland, qui connaît une grave crise financière.

Photo : Crédits

Par Renée-Pier Fontaine

**Une période de questions des contribuables a été accordée les deux soirs, malgré que ce n'est pas permis habituellement lors d'une réunion de conseil municipal. Un désir de changement était palpable, ainsi que de l'incompréhension concernant le parcours qui a mené les dirigeants municipaux à une telle situation. Malgré tout, la mairesse s'accroche à son siège et n'entend pas démissionner.**

## Réunion extraordinaire du 31 juillet 2025

Après avoir tenu compte des règlements municipaux pour accepter l'aide du ministère des Affaires municipales et du Logement, et consenti à suivre les conditions qui sont imposées pour recevoir un maximum de 300 000 \$ jusqu'au 30 octobre 2025, les trois employés municipaux restants ont pu souffler un peu. L'abolition de leurs postes n'a pas eu lieu le 1<sup>er</sup> août 2025 comme prévu.

Une période de questions a suivi l'adoption des résolutions, bien que ce n'est pas permis habituellement. Les résidents sont inquiets au sujet d'une hausse de taxes démesurée qui aura des conséquences graves

pour les générations à venir. Plusieurs avaient des questions sur la gestion des finances municipales, une mention de corruption a même été soulevée.

Un résident a déclaré qu'un changement dans la direction est primordial si les contribuables veulent régler ce problème, sinon les erreurs risquent de se reproduire avec les mêmes personnes aux commandes.

Des applaudissements ont eu lieu après plusieurs discours de citoyens, et le climat était tendu dans la salle. Peter Konopelky a déclaré que les problèmes financiers ont été de pis en pis sous la gouvernance de la mairesse Madeleine Tremblay, en poste depuis 2006. Il a même demandé pourquoi aucune action n'avait été entreprise avant au sujet du

flux de trésorerie et du budget, déclarant que c'est souvent un sujet de discord avec les autres membres du conseil.

Le sujet a suscité une vive réaction du conseiller Lamontagne, qui affirme avoir posé des questions concernant le budget à maintes reprises et d'avoir reçu comme réponse de la mairesse que les gens devaient faire confiance à leur employée.

Un citoyen de longue date déplore les nombreux projets réalisés au cours de la dernière décennie, qui n'étaient pas désirés par la communauté, trouvant exagéré d'investir autant pour un centre médical neuf, la patinoire et la bibliothèque.

## La réunion ordinaire du conseil municipal du 5 août

À l'entrée, des copies de la présentation de M. Konopelky étaient disponibles, mais également une lettre citoyenne qui énumérait la longue liste de décisions municipales qui sont jugées comme des dépenses inutiles ou des pertes considérables.

Voici quelques-unes de ces décisions énumérées dans la lettre : « démolir l'école de Fauquier parce qu'il n'y avait plus assez d'enfants pour la garder ouverte, pour ensuite construire une nouvelle patinoire avec une nouvelle bâtisse pour les enfants que nous n'avions

plus au lieu de faire les réparations à la patinoire et la cabane qui existaient déjà. Et qui sont toujours là, en passant ! Ensuite d'acheter une Zamboni pour la patinoire qui n'était pas utilisée à cause du manque d'enfants. La décision de ne pas accepter la subvention du gouvernement envers l'achat d'un camion à ordures nécessaire pour les nouveaux bacs à poubelle et recyclage. »

## Présentations

Un temps de parole de 10 minutes est habituellement alloué pour des présentations, mais dans les circonstances et surtout pour que les locuteurs puissent traduire chaque mot à un public qui ne comprend soit le français ou l'anglais, un temps plus long a été permis.

Le conseiller Pierre Lamontagne a été le premier à prendre la parole. Tout de suite, il a voulu répondre à la question citoyenne sur la corruption. N'étant pas le sujet de la présentation, la mairesse lui a dit d'aller directement au point. Il a demandé qu'une vérification judiciaire soit effectuée afin d'enquêter en profondeur sur les finances municipales; que les personnes responsables soient identifiées et subissent les conséquences de leurs actes.

Par la suite, il a raconté sous forme de conte de fées une métaphore au sujet de la gestion municipale, avant qu'il soit élu. Bien qu'il n'ait pas nommé de noms, les allégations de soif de pouvoir de l'ancienne directrice générale municipale, Nathalie Vachon, et de la mairesse étaient évidentes. Sans lui couper la parole, Madeleine Tremblay a relu les comportements qui sont jugés inacceptables lors de séances municipales, notamment le harcèlement et l'intimidation, jugeant les propos du conseiller Lamontagne près de la limite.

M. Lamontagne a proposé que les citoyens investissent volontairement dans la municipalité, en plus de leurs taxes, avec la promesse d'un crédit futur. Il a aussi suggéré des collectes de fonds, comme un tirage 50/50 avec les pompiers volontaires.

## Pas de pause POUR VOS NOUVELLES!

Pendant que vous décrochez, l'actualité reste à votre portée!

lenord.ca

JOURNAL  
LE NORD

SUITE EN PAGE 3

## SUITE DE LA PAGE 2

# Crise financière qui inquiète les citoyens de Fauquier-Strickland et qui en motive d'autres

Par Renée-Pier Fontaine

## Le plan financier du « bon sens »

Pour ce qui est du citoyen Peter Konopelky, malgré quelques prises de bec avec la mairesse Tremblay au sujet du temps qu'il lui restait pour parler, tout le travail de recherche effectué derrière ses idées témoignait d'un désir de pouvoir être un acteur de changement qui lui venait tout droit du cœur. Ses nombreuses expériences professionnelles et personnelles ont fait de lui un homme qui tient à sa communauté et qui veut en prendre soin.



**Photo de Peter Konopelky qui parle**

Photo : Renée-Pier Fontaine

Il a tenu à souligner le travail de la greffière, Shannon Pawlikowski, déclarant qu'elle mérite une augmentation de salaire pour tous les efforts déployés depuis qu'elle a succédé à Mme Vachon. Après lui avoir remis un bouquet de fleurs pour la remercier, il a déclaré que la Municipalité devrait engager une personne qualifiée « à contrat »



**Photo de Shannon Pawlikowski, greffière du Canton de Fauquier-Strickland, qui écoute le citoyen parler d'elle.**

Photo : Renée-Pier Fontaine



**Peter Konopelky faisait signer sa pétition réclamant la démission de la mairesse.**

Photo : Renée-Pier Fontaine

pour alléger la charge de travail de Mme Pawlikowski. La mairesse répondra, plus tard dans la soirée, qu'aucune augmentation de salaire des trois employés municipaux restants n'était envisagée.

Il a nommé son plan financier, celui du « bon sens ». À court terme, il comporte une augmentation de 10 % minimum et de 20 % maximum, en créant une formule équitable pour tous, puisque beaucoup de résidents de Fauquier-Strickland ont des revenus fixes, étant par exemple des retraités.

À long terme, M. Konopelky propose que les 387 ménages paient une surcharge de 50 \$ par mois, pendant 25 ans, ce qui permettrait de rembourser la dette à une hauteur de 5 805 000 \$. « Moi je dirais que ce serait acceptable comparé à un montant de 300 % d'augmentation de taxes. Je fais de la recherche, tellement que je ne dors pas. Je fais toujours de la recherche, donc quand je dis quelque chose j'ai toujours la preuve en arrière de moi. »

Il a également affirmé qu'il se rendra à Toronto pour discuter avec des investisseurs qui seraient intéressés à bâtir du logement en vue du développement économique que va créer la nouvelle mine de nickel sur la route 665 près de Smooth Rock Falls. « Ils ne viendront pas ici si on a une taxe de 200 %, il faut prendre soin de la dette en premier, pis après ça amener du monde à bâtir. J'ai toutes sortes de plans pour aider la communauté, mais naturellement la mairesse n'a même pas voulu écouter mes options pour se sortir du trou. Elle m'a coupé la parole ce soir, je trouve ça triste

et frustrant, ça m'a fait perdre le fil de mes idées ! »

La mairesse Madeleine Tremblay a exprimé que ça irait contre ses valeurs et ses convictions de démissionner de son poste. « Il faut trouver une solution pour notre municipalité. J'ai toujours vécu ici, c'est important pour moi aussi. Je sais que c'est important pour tous les gens et que ce serait bien facile de lâcher, parce que ce serait la chose la plus facile à faire pour moi. C'est encore plus difficile pour moi de rester en place en tant que maire que de passer à travers de ce que je passe. Je vais finir mon terme et oui je vais rester maire parce qu'il y a des gens qui ont encore confiance en moi. »

La période de questions qui a suivi était nuancée cette fois. La grogne se faisait encore ressentir et un huis clos a poussé les citoyens à sortir. Peter Konopelky était prêt, pétition et stylos à la main, à faire signer ceux qui souhaitaient que la mairesse démissionne.

« Je vais retourner chez moi ce soir et dans mes temps libres, je vais m'asseoir et continuer à travailler sur mes idées, et s'il le faut je vais louer une bâtisse pour apporter le monde ensemble et qu'ils puissent m'écouter sur ce qu'on pourrait faire puis se mettre ensemble. Après ça, on pourrait convaincre la mairesse et les conseillers de nous aider », affirme le citoyen engagé, qui n'entend pas arrêter de se battre pour sa communauté de sitôt.

Le député Guy Bourgouin était sur place à la demande de membres du conseil municipal, pour répondre aux questions des citoyens et parler davantage



**Le conseil municipal du Canton de Fauquier-Strickland**

Photo : Renée-Pier Fontaine

de ses efforts pour mettre de la pression au gouvernement afin que des actions concrètes s'accomplissent plus rapidement. À l'extérieur, les citoyens interrogés ont trouvé la soirée longue, dans une atmosphère lourde et rigide. Plusieurs trouvent également que l'anglais l'emportait sur le français : « La majorité du village, ceux qui sont locaux, qui ont grandi ici, on est tous français. » « C'était 100 % francophone ici quand on était enfant et là ça reviré de bord pas mal », ajoute un autre homme.

Il poursuit en affirmant que ceux et celles qui sont venus s'établir à Fauquier-Strickland durant les dernières doivent maintenant le regretter amèrement. « Tu ne peux plus te débarrasser de ta maison, comment vont-ils faire pour vendre ? Il y a des maisons à vendre en ce moment, ils ne vendront pas leurs maisons à moins qu'ils les donnent ! Quand ils vont demander combien coûte le chauffage, etc., les acheteurs vont faire le saut lorsqu'ils voient que les taxes sont 9 000 \$. »

Les idées de développement énoncées par Peter Konopelky sont certainement intéressantes, mais l'autre citoyen reste réaliste : « Bâtir des affaires c'est certain que ça va être bon pour la ville, mais qui veut venir ? Quand on regarde ça, il n'y a plus d'école, plus d'épicerie, plus de station de gaz, plus rien ! C'est dur pour une industrie d'envisager venir s'établir ici. »

La situation financière critique du Canton de Fauquier-Strickland demeure un dossier précaire, avec éventuellement des solutions plus concrètes pour faire face à la dette et garder les services municipaux en place.



## ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur  
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes  
vente@hearstmedias.ca

webTactics | DAY Communications, ventes nationales  
Danielle.Jones@daycommunications.ca 1 437 425-9244

Renée-Pier Fontaine, journaliste  
rfontaine@hearstmedias.ca

Ndery Dione, journaliste pigiste

Guy Morin, journaliste sportif  
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif  
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, maquettiste/graphiste  
pub@hearstmedias.ca

Annabelle Grondin, réception et distribution  
info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité  
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien  
flacroix@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseuse bénévole

Marc Bédard, chroniqueur

Site web : lenord.ca  
Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord  
1004, rue Prince, C.P. 2648  
Hearst (ON) P0L 1N0  
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épinette noire

Les Médias de l'épinette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio C'INN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président  
Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente  
Lise Camiré Laflamme, trésorière  
Paul Baril, administrateur  
Julie Charbonneau, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

**nouvelle**  
orthographe

**Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.**

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse  
médias professionnels de l'Info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.  
Il est passé aux mains des Médias de l'épinette noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



## La reconnaissance des sciences en français : un impératif

**LETTRE OUVERTE – Dans un contexte mondial marqué par des défis immenses, le rôle de la science est plus que jamais crucial. Or, au Canada, une dimension essentielle de l'écosystème scientifique est négligée : la recherche qui se fait en français\*.**

Il est urgent que le gouvernement fédéral reconnaisse la contribution fondamentale des scientifiques francophones et qu'il adopte des mesures concrètes pour soutenir et valoriser leur travail.

La science en français n'est ni un caprice ni un particularisme régional ou folklorique. Elle est l'expression d'une des deux langues officielles du Canada, le reflet d'une culture vivante, dynamique et, surtout, d'une communauté de recherche qui contribue activement à l'avancement des savoirs et à leur mobilisation, tant au pays qu'à l'international. Pourtant, cette communauté se heurte à une série d'obstacles qui freinent son développement et compromettent la vitalité économique de la nation canadienne.

Les données parlent d'elles-mêmes : alors que les francophones représentent environ 21 % de la population universitaire canadienne en recherche, à peine 5 % à 12 % des demandes de subvention aux grands conseils fédéraux sont rédigées en français.

Ce déséquilibre flagrant n'est pas dû à un manque d'intérêt ou de compétence des chercheurs, mais bien à un système qui, dans ses pratiques, décourage l'usage du français. Les craintes de malentendus, d'évaluations biaisées ou inéquitables, de même que l'absence de mécanismes de soutien adaptés, poussent bon nombre de scientifiques et de jeunes chercheurs à se détourner de leur langue maternelle pour pouvoir être entendus.

### L'alarme sonne depuis plusieurs années

Depuis plusieurs années, l'Acfas tire la sonnette d'alarme. Son rapport de 2021, largement diffusé, documente en détail les freins institutionnels, structurels et linguistiques qui minent la recherche en français au Canada.

D'autres organisations, comme l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et le Réseau de l'Université du Québec, ont aussi pris position. Malgré ces démarches, les gestes posés par le gouvernement fédéral demeurent timides, voire symboliques.

Prenons l'exemple de la réforme du système de soutien à la recherche, amorcée à l'automne 2022. Un premier rapport, en mars 2023, inclut une recommandation sur le français... sur 21! Pire encore : sur les 10 000 mots d'un autre rapport, paru en octobre 2024, à peine 184 sont consacrés à la question de la recherche en français. Ce traitement marginal reflète une tendance constante : considérer la science

francophone comme périphérique, voire accessoire. Il serait injuste de ne pas reconnaître certains efforts. Patrimoine canadien, en particulier, a manifesté une réelle volonté d'agir. Il a mis en place un groupe consultatif externe sur la recherche en français à l'automne 2024 et appuyé des initiatives concrètes, notamment à travers le Plan d'action sur les langues officielles 2023-2028.

Mais avec un financement de seulement 8,5 millions de dollars sur cinq ans pour l'ensemble des sciences en français au Canada – soit moins de 1,7 million par année –, on est loin d'un engagement structurant. Surtout, Patrimoine canadien ne peut pas porter seul cette responsabilité. Les trois grands conseils subventionnaires (CRSH, CRSNG, IRSC), qui gèrent ensemble plus de 3,1 milliards en financement annuel, doivent impérativement faire leur part.

Il est temps de passer des constats aux actions. Le gouvernement a tous les outils en main : des rapports clairs, des recommandations précises et un cadre législatif – la Loi sur les langues officielles – qui lui impose d'agir.

Ce qu'on attend, c'est un engagement fort et structurant pour la recherche en français, à la hauteur de ce qu'elle représente pour le pays.

Concrètement, cela signifie revoir les processus d'évaluation pour garantir un traitement équitable des demandes soumises en français; assurer une représentativité adéquate des chercheurs francophones dans les comités décisionnels; allouer un financement récurrent et significatif à la recherche menée en français; surtout, intégrer la dualité linguistique dès la conception des nouvelles structures de gouvernance scientifique.

La science en français n'est pas un luxe. Elle est un levier stratégique pour l'innovation, l'inclusion et les relations internationales du Canada. Notre pays a une occasion unique : bâtir un système de recherche réellement bilingue, équitable et ouvert sur le monde. Il faut maintenant avoir le courage d'agir. L'audace de l'égalité linguistique doit devenir la norme. Elle doit être le moteur du repositionnement national du Canada face à l'obscurantisme consommé que l'on observe au sud de nos frontières.

\* Le 17 juin dernier, l'Acfas a envoyé une lettre aux ministres Mélanie Joly et Marjorie Michel et à la Dre Mona Nemer. Cette lettre inclut les signatures de 1062 personnes, qui ont appuyé les constats et les demandes de l'Acfas.

**Sophie Montreuil, directrice générale, Acfas**  
**Martin Maltais, président, Acfas**  
**Jean-Pierre Perreault, président sortant, Acfas**

## FAITES VIVRE VOTRE COMMUNAUTÉ PAR VOS MOTS !

Vous souhaitez réagir à un enjeu local ou partager votre point de vue sur l'actualité ?

Envoyez votre lettre à l'éditeur à [info@hearstmedias.ca](mailto:info@hearstmedias.ca)

### VOTRE OPINION COMPTE !

\* Une lettre à l'éditeur ou un éditorial est sujet à approbation avant sa publication.

## Des histoires qui nourrissent



(Renée-Pier Fontaine) La nièce de Ernie Bies, Krista Joanis, s'est chargée d'aller porter les dons qu'il a recueillis aux églises anglicanes St. Matthew's et St. Paul's United Church, ainsi qu'à la banque alimentaire Samaritain du Nord grâce aux ventes de son livre *Sleepy Hollow Chronicles and other Stories from Gilden Lake*.

Photo gracieusté

## Caricature



MANON LONGVAL - CONSEILLÈRE PUBLICITAIRE  
VENTE@HEARSTMEDIAS.CA

## PPO en bref

Par Renée-Pier Fontaine

### Récidive

Un résident de Cochrane fait face à de multiples accusations après avoir été arrêté deux fois en deux jours par la Police provinciale de l'Ontario (PPO), détachement de la Baie James.

Le dimanche 27 juillet 2025, vers 9 h 30, des agents ont intercepté une camionnette sur la 6<sup>e</sup> Avenue à Cochrane. Un alcootest a été administré sur le bord de la route à l'aide d'un appareil de détection approuvé (ADA), et le conducteur a enregistré une concentration d'alcool dans le sang (BAC) conforme à l'avertissement. En conséquence, il s'est vu imposer une suspension immédiate de son permis de conduire pour une durée de trois jours.

Le lendemain matin, lundi 28 juillet 2025, vers 6 h 45, des agents ont intercepté une moto qui roulait à grande vitesse et produisait un bruit excessif sur la 3<sup>e</sup> Avenue. Le conducteur s'est avéré être le même individu que la veille.

À la suite de l'enquête, un résident de Cochrane âgé de 26 ans a été accusé de conduite sous le coup d'une suspension, conduite d'un véhicule à moteur sans assurance, conduite imprudente, bruit inutile, conduite d'un véhicule à moteur sans plaque d'immatriculation et sans avoir restitué le permis de conduire d'un véhicule à moteur, et conduite sans feu arrière approprié sur sa motocyclette.

### Conduite dangereuse à Kapuskasing

Un conducteur de véhicule commercial a été intercepté par la Police provinciale de l'Ontario (PPO) du secteur de la Baie James le mardi 29 juillet 2025, vers 4 h du matin, alors qu'il circulait à 104 km/h dans une zone affichant une limite de vitesse de 60 km/h sur la route Government à Kapuskasing.

L'homme de 32 ans, originaire de Surrey en Colombie-Britannique, fait face à une accusation de conduite dangereuse pour excès de vitesse. À la suite de l'infraction, la portion tracteur de son véhicule a été mise en fourrière pendant une période de 14 jours, et son permis de conduire a été suspendu pour 30 jours.

Le conducteur devra comparaitre devant la Cour de justice de l'Ontario à Kapuskasing le 23 septembre 2025.

La conduite dangereuse est une infraction grave en Ontario. Elle comprend notamment le fait de rouler à 40 km/h ou plus au-dessus de la limite dans une zone de moins de 80 km/h, de faire la course ou de couper intentionnellement la route à d'autres véhicules. La PPO rappelle que ces comportements à risque mettent en danger la sécurité de tous les usagers de la route et qu'elle demeure engagée à faire respecter le Code de la route afin de promouvoir des habitudes de conduite sécuritaires.

### Conduite avec facultés affaiblies à Cochrane

Un chauffeur de véhicule commercial a été arrêté pour conduite avec facultés affaiblies après que des agents ont observé des signes d'intoxication lors d'une inspection de routine aux balances du ministère des Transports de l'Ontario (MTO) à Cochrane.

L'incident s'est produit le vendredi 11 juillet 2025, vers 13 h 30, alors que des membres de l'équipe TIME (Traffic Incident Management Enforcement) de la Police provinciale de l'Ontario (PPO), en collaboration avec un agent du MTO, effectuaient des inspections de véhicules commerciaux.

Lors de l'examen d'un véhicule, les agents ont découvert un sac non scellé de cannabis et ont déterminé que le conducteur avait consommé une substance intoxicante. L'homme a été arrêté et transporté au détachement de la PPO de Cochrane pour des tests supplémentaires. Le conducteur, âgé de 35 ans et résident de Moonbeam, fait face à des accusations de conduite avec facultés affaiblies par la drogue et de conduite avec cannabis facilement accessible.

Il a été remis en liberté en attendant sa comparution devant la Cour de justice de l'Ontario à Cochrane le 9 septembre 2025. Son permis de conduire a été suspendu pour une période administrative de 90 jours et son véhicule a été mis en fourrière pendant sept jours.

La PPO et le MTO réitérent leur engagement à assurer la sécurité des routes de l'Ontario en poursuivant leurs efforts conjoints de surveillance proactive et d'application des lois en matière de conduite avec facultés affaiblies.

# 24 jugements de la Cour suprême dignes d'être traduits

Par Julien Cayouette – Francopresse

La Cour suprême du Canada a entamé la traduction de 24 jugements faits avant 1970 au cours des prochaines années. Cette avancée modeste ne satisfait pas des acteurs de la justice en français au Canada.

En début d'année, la Cour suprême du Canada (CSC) a mis sur pied un comité indépendant chargé d'établir une liste d'une vingtaine de jugements à traduire.

Le comité a dû établir une méthodologie lui « permettant d'identifier les décisions qui sont les plus pertinentes jurisprudentiellement pour le développement du droit contemporain », explique le comité dans son rapport final.

À partir de consultations auprès de juristes, de listes existantes et de sondages, la sélection initiale a permis d'identifier 373 décisions régulièrement citées ou consultées par des juges, des avocats, des professeurs, des étudiants et le grand public.

Ces décisions ont été réparties en cinq catégories. En recoupant les listes, le comité a retenu celles qui revenaient le plus souvent et celles jugées les plus

pertinentes pour le droit moderne.

Parmi les 24 jugements choisis, 17 ont été rédigés uniquement en anglais à l'origine. Les sept autres contiennent des sections en anglais et en français. Depuis 1970, la CSC publie toujours ses décisions dans les deux langues officielles.

Aucune décision ne touche directement une cause concernant les langues officielles, puisque lorsque la CSC a commencé à entendre des causes concernant la Charte des droits et libertés et la Loi sur les langues officielles, elle publiait déjà ses jugements dans les deux langues officielles.

**Des traductions non officielles**

Seul bémol, ces traductions ne seront pas officielles. La CSC soutient que c'est impossible, puisque les juges qui les ont rendues ne pourront pas les approuver. Les versions originales seront les seules qui auront encore force de droit.

Ce progrès est « modeste », selon la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc., puisqu'il s'agit de 24 décisions sur 6000.

« La Fédération croit qu'à titre de juridiction de dernier ressort depuis 1949, la Cour suprême du Canada a le devoir de rendre accessible en français toutes ses décisions avant 1970 puisque celles-ci sont importantes pour des fins juridiques, ainsi qu'historiques ou éducatives », indique le directeur général, Rénald Rémillard, par courriel.

La présidente de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta partage cette opinion. « LAJEFA croit aussi que l'absence de la traduction de ces milliers de décisions uniquement en anglais continuera de soulever des débats vifs sur la place publique », écrit Maître Elsy Gagné à Francopresse.

## Respect de la Loi sur les langues officielles

Le commissaire aux langues officielles (CLO), Raymond Théberge, a statué deux fois – en 2023 et 2024 – que la CSC ne respectait pas la Loi sur les langues officielles (LLO), puisque les 6000 décisions rendues par la Cour avant 1970 n'étaient pas disponibles dans les deux langues officielles sur son site Web. « Je conclus que toutes les décisions que la Cour suprême publie sur son site Web devraient être dans les deux langues officielles puisque cette offre en ligne constitue une communication au public faite par une institution fédérale », avait écrit le commissaire dans son rapport final.

En réponse, la CSC a toujours soutenu que les coûts de traduction de ses anciens jugements seraient beaucoup trop élevés. Une position qui va à l'encontre de certaines anciennes décisions de la Cour elle-même : les ressources financières ne constituent pas un argument valable pour contrevenir à la LLO.

Après le dépôt du deuxième rapport du CLO, la CSC a retiré de son site, le 8 novembre 2024, toutes les décisions rendues avant 1970. Elle avait alors annoncé son intention d'en traduire certaines.

## LES AUBAINES DE L'ÉTÉ CONTINUENT CHEZ EXPERT CHEVROLET!

Même après des mois de promotions incroyables, GM prolonge le **PRIX EMPLOYÉ** pour tout le mois d'août!

**TOUS nos CAMIONS 2025  
AU PRIX EMPLOYÉ!**

- Silverado 1500
- HD 2500 / 3500

**Rentrée scolaire?**

Économisez jusqu'à 1 200 \$ avec votre carte **COSTCO** sur :  
TRAX • TRAILBLAZER • EQUINOX • TERRAIN



**Faites vite! Offres en vigueur jusqu'au 31 août.**  
Expert Chevrolet GMC – Venez choisir le vôtre!

705 362-8001  Rejoignez-nous!  
expertchevroletbuickgmc.ca



**EXPERT CHEVROLET BUICK GMC**  
500 route 11 Est, Hearst ON P0L 1N0

# Mark Carney a fait une annonce pour soutenir l'industrie du bois d'œuvre canadien

Par Ndery Dione

**Le premier ministre Mark Carney a annoncé ce mardi une série de mesures d'envergure pour venir en aide à l'industrie canadienne du bois d'œuvre, durement frappée par l'augmentation des droits antidumping imposés par les États-Unis.**



**Lors de son voyage à Kelowna en Colombie-Britannique, M. Carney a dévoilé un plan fédéral de 1,2 milliard de dollars pour soutenir les entreprises, protéger les emplois et renforcer la compétitivité du secteur sur le marché international.**

Photo : Matisse Harvey - Radio-Canada/web

« Le Canada est le deuxième producteur mondial de bois d'œuvre résineux. Nous fournissons 85 % des importations américaines et représentons environ un quart du marché américain », rappelle M. Carney lors de son allocution. Une réalité qui, selon lui, rend d'autant plus inacceptable la récente décision du département du Commerce des États-Unis d'augmenter les droits antidumping à 20,56 %.

La réponse du gouvernement fédéral se décline en plusieurs volets. D'abord, une enveloppe de 700 millions de dollars sera mise à disposition sous forme de garanties de prêts pour aider les entreprises du secteur à maintenir leurs activités, malgré la pression financière accrue. À cela s'ajoutent 500 millions de dollars investis sous forme de subventions et de contributions destinées à favoriser le développement de nouveaux produits, encourager l'innovation et diversifier les marchés d'exportation.

Dans un geste stratégique, Ottawa veut également doubler l'utilisation du bois d'œuvre canadien dans la construction résidentielle. Par le biais du programme Maisons Canada, qui débutera cet automne,

le gouvernement vise à bâtir jusqu'à 500 000 nouvelles maisons par an pendant la prochaine décennie, en mettant de l'avant le bois comme matériau principal. Cette politique a pour but de stimuler la demande locale et soutenir la chaîne d'approvisionnement nationale.

Le gouvernement a aussi promis un soutien direct aux travailleurs. Une enveloppe de 50 millions de dollars sera allouée au perfectionnement et au recyclage des compétences, pour accompagner les employés du secteur forestier dans un contexte de transition et d'incertitude.

Selon le ministre des Forêts de la Colombie-Britannique, Ravi Parmar, cette annonce marque « un changement d'attention de la part d'Ottawa ». Il a salué la nouvelle approche du premier ministre

Mark Carney, qu'il juge « aux antipodes de celle de l'administration précédente, beaucoup moins engagée ».

Dans l'industrie, l'annonce a été bien reçue. Le Conseil des industries forestières (COFI) et le Conseil du commerce du bois d'œuvre de la Colombie-Britannique ont qualifié le plan de « soutien bienvenu à un moment critique ».

En outre, les acteurs du secteur forestier canadien ont accueilli avec un grand soulagement l'annonce du gouvernement fédéral, tout en accordant que si cette aide est essentielle, elle ne remplace pas une solution à long terme.

Cependant, l'inquiétude grandit toujours dans le secteur alors que le département du Commerce des États-Unis poursuit son examen sur les droits compensateurs. Selon les premières analyses, le taux combiné appliqué au bois canadien pourrait dépasser les 30 % si les conclusions finales confirment les résultats préliminaires.

Une situation jugée « injustifiée, punitive et protectionniste » par plusieurs leaders de l'industrie en Colombie-Britannique.

En revanche, les États-Unis justifient leur position en accusant les producteurs canadiens d'exporter à des prix inférieurs à ceux du marché intérieur américain, une accusation que le Canada rejette fermement.

De son côté, Mark Carney a réaffirmé l'engagement de son gouvernement à poursuivre les efforts et les négociations tout en continuant à soutenir l'industrie forestière canadienne. « Nous ne resterons pas les bras croisés pendant que nos travailleurs, nos familles et nos communautés paient le prix d'un protectionnisme injuste », déclare-t-il.

Au-delà de la riposte immédiate, l'annonce du gouvernement pourrait aussi marquer le début d'une nouvelle stratégie industrielle nationale axée sur le bois. Avec des investissements dans la construction résidentielle, la transformation de produits et l'innovation, le Canada semble vouloir se positionner comme un chef de file mondial dans la valorisation durable du bois.

**Vous avez des informations à nous faire parvenir ?  
Contactez-nous : 705 372-1011**



## AULAC


CONSTRUCTION



- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures




**POUR NOUS CONTACTER :**  
(705) 373-2733 | (705) 372-5444  
constructionaulac@gmail.com



## À votre portée chaque semaine...

Vous aimez être au courant de tout ce qui se passe dans votre région, qu'il s'agisse de faits divers ou de nouvelles d'importance? Notre journal imprimé est votre meilleur allié pour ne rien manquer de l'actualité!



# LENORD.CA

# Danielle Lauzon agit comme ambassadrice de l'UdeH au recrutement d'étudiants

Par Ndery Dione

**Originaire de Hearst, Danielle Lauzon, âgée de 36 ans, est à la tête des liaisons internationales de l'Université de Hearst, un poste stratégique qu'elle occupe depuis 2015. Derrière son sourire engageant et sa parole fluide se cache un parcours riche, fait de passions culturelles, d'engagement communautaire et d'une volonté affirmée de bâtir des passerelles entre les étudiants d'ici et d'ailleurs.**

Née et élevée à Hearst, Mme Lauzon garde des souvenirs forts de sa jeunesse. Très impliquée dans la communauté locale, elle s'intéresse rapidement au milieu culturel, mais trouve que l'offre artistique dans sa ville natale est limitée, surtout pour une jeune femme qui rêve de monter sur scène.

« Je désirais étudier les arts de la scène et c'est pour cette raison que j'ai dû quitter Hearst pour étudier. Mon parcours culturel à Hearst m'a inspiré à poursuivre dans ce domaine. » Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires, Danielle quitte Hearst pour s'installer à Sudbury, où elle entame des études en arts d'expression à l'Université Laurentienne. Son intérêt pour la culture et le patrimoine la pousse ensuite à entreprendre un second baccalauréat, en folklore.

Sa carrière professionnelle démarre à Sudbury. Elle y occupe le poste de directrice générale du Centre franco-ontarien de folklore, tout en s'investissant bénévolement dans de nombreux organismes francophones tels que La Slague, Le Carrefour francophone, Le Salon du livre du Grand Sudbury, La Galerie du Nouvel-Ontario et le Théâtre du Nouvel-Ontario. Ce penchant démontre son profond attachement à la culture francophone et à la mise en valeur du patrimoine.

L'année 2025 a d'ailleurs marqué un moment important pour l'UdeH. Au printemps dernier, l'institution



**Après quelques années à Sudbury, Danielle a décidé de se retourner à Hearst. En 2015, Mme Lauzon a choisi de revenir s'établir dans sa ville natale avec son mari, Joël Lauzon, où ils ont ensemble deux filles. Ce retour aux sources coïncide avec une nouvelle étape professionnelle : devenir responsable des liaisons internationales à l'Université de Hearst. Un poste-clé qu'elle occupe maintenant.**

Photo gracieusement de Danielle Lauzon

a organisé une cérémonie de remise des diplômes réunissant plus de 80 finissants et finissantes, un

chiffre record dans l'histoire de cet établissement. « C'était l'une des plus grandes cohortes qu'on ait eues », souligne Danielle.

En outre, pour la rentrée de cet automne, l'Université de Hearst prévoit accueillir plus d'une centaine de nouveaux étudiants. Il s'agit d'une croissance soutenue en grande partie par l'arrivée d'étudiants internationaux, notamment

en provenance de l'Afrique de l'Ouest. Selon Mme Lauzon, la plupart de ces étudiants sont particulièrement attirés par le programme d'administration des affaires.

**Mais au-delà des chiffres, c'est toute une vision que Danielle contribue à mettre en place. Lors de l'entrevue, elle nous a annoncé avec beaucoup de joie le nouveau projet pilote lancé par l'Université de Hearst : (le PPECFSM) Projet pilote pour étudiants dans les communautés francophones en situation minoritaire. Cette initiative permet à des étudiants internationaux de venir s'installer dans le Nord de l'Ontario avec leur famille.**

Ce programme prend tout son sens dans le contexte des nouvelles directives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Désormais, les étudiants doivent obtenir une attestation provinciale pour déposer leur demande de visa d'étudiant. D'après Mme Lauzon, l'Université exige un dépôt de 2000 \$ afin d'assurer cette étape. Pour certains, ce montant peut même s'accompagner du paiement d'une année complète d'études, ce qui facilite leur arrivée et leur intégration.

« Ces nouvelles mesures, bien qu'elles paraissent contraignantes à première vue, ont un effet positif. Les étudiants qui s'engagent financièrement dès le départ sont souvent plus motivés à aller jusqu'au bout de leur projet. Avant, plusieurs recevaient leur admission, mais ne complétaient pas leurs démarches », explique-t-elle.

Pour Danielle, l'arrivée de ces étudiants internationaux a un impact concret. Elle insiste sur leur contribution à l'économie locale : « Ici à Hearst ce sont eux qu'on retrouve dans les commerces, les restaurants et à l'épicerie. Ils font vivre la communauté et ils participent au développement de la ville. »

**MERCI À NOS FIDÈLES LECTEURS !**

**KANNIKA KENNELS**  
**Marc Audette**  
 Cell 705 372-5299 après 18 h  
 Facebook Kannika Kennels  
 800 Highway 11 East  
 Hallebourg, ON

HÉBERGEMENT - Intérieur et extérieur  
 PLANCHER CHAUFFÉ

**Bref, le parcours de Danielle Lauzon est un exemple d'ancrage et de retour aux sources. Partie de Hearst pour réaliser ses rêves artistiques et culturels, elle y revient quelques années plus tard pour offrir à d'autres, c'est-à-dire aux gens locaux et étrangers des opportunités dans le milieu universitaire.**

# Caleb Villeneuve brillera au Festival international de la chanson de Granby

Par Renée-Pier Fontaine

Caleb Villeneuve est parmi les trois jeunes chanteurs qui ont été sélectionnés comme étant les meilleurs lors du festival ontarien Quand ça nous chante en février dernier à Toronto. En guise de récompense, ils auront la chance de participer au Festival international de la chanson de Granby : une semaine de cours et formation en vue du spectacle du 17 août prochain.



Le talent musical est une affaire de famille chez les Villeneuve, et Caleb est le nouveau visage de la descendance. Sa passion a débuté l'an passé à la fête du Canada, alors qu'il rejoignait le groupe musical de son école, Le Chaud. Depuis, il a accumulé les performances et est maintenant le chanteur de deux nouveaux groupes émergents à Hearst. C'était toute une surprise pour lui de connaître l'ampleur du prix qu'il avait remporté.

Photo : Renée-Pier Fontaine

Pour sa prestation à Jamais trop tôt, Caleb sera jumelé avec un jeune qui a remporté sa place en tant qu'écrivain. « Là-bas, il y a des coachs pour la voix, pour la scène, des coachs pour tout. Je m'en vais apprendre pendant une semaine. »

La programmation du festival le ravit particulièrement. Caleb Villeneuve partira une semaine à l'avance vers Toronto, ce qui lui permettra de se préparer adéquatement, peaufiner sa mise en scène et répéter dans les meilleures conditions. Pour lui, c'est un immense plaisir de faire partie des artistes invités et de performer devant le

public, sous les yeux de sa famille. « Je vais chanter une chanson devant tout le monde, mais ce sera un peu différent de mes anciennes prestations, car ce texte aura été écrit par un autre jeune qui a remporté la place d'auteur », précise Caleb.

Au-delà de la reconnaissance artistique, le soutien logistique offert aux participants l'a également marqué. « Les organisations ont déjà payé mes billets aller-retour pour Toronto, mon hôtel,

les repas ainsi que tous les frais de déplacement. »

**D'après lui, les trois gagnants de Quand ça nous chante viennent tous du Nord de l'Ontario : Caleb est originaire de Hearst, un autre participant vient de Timmins, et le troisième de North Bay. Ce qui pourrait faire une belle représentation du talent franco-ontarien nordique.**

**SPORT, ANTIQUE & TOY**  
**Cruzin' the Streets**  
**HEARST BIA SHOW N' SHINE**  
**11:00 AM - 4:00 PM**  
**5\$ REGISTRATION FEE/**  
**9 AUGUST 2025**  
**FOR REGISTRATIONS/ POUR INSCRIPTIONS:**  
**705-373-0105**  
**OÙ / OR**  
**705-372-3146**  
**NEW/NOUVEAU:**  
**CAR SAFETY ZONES/ ZONE DE SÉCURITÉ**  
**9 AOÛT 2025**  
**SPORT, ANTIQUITÉS ET JOUETS**  
**Balade dans les rues**  
**SHOW N' SHINE DU HEARST BIA**

## En matière de publicité, FAITES DES CHOIX ÉCLAIRÉS!

Recourir aux réseaux sociaux pour faire connaître votre entreprise, c'est une bonne idée, mais ce n'est qu'un moyen parmi bien d'autres de mousser votre visibilité.

Pour trouver la meilleure stratégie, obtenir des pubs de qualité et atteindre votre cible, faites confiance à nos conseillers : ils sauront vous guider vers les produits, imprimés ou numériques qui contribueront le mieux à mettre votre entreprise sous les projecteurs.

Publicités papier ou web, publiereportages, microsites, campagnes Facebook...

**laissez-nous vous aider à faire la lumière sur nos offres publicitaires — et faites rayonner votre entreprise !**



L'infolettre du journal Le Nord : **abonnez-vous !**

ANNONCER LOCALEMENT, c'est aussi ça L'ACHAT LOCAL — pensez-y!

# Pollution des lacs au Canada : l'impact des embarcations de plaisance

Par Camille Langlade – Francopresse

L'été venu, bateaux à moteur et motomarines affluent sur les lacs canadiens. Mais derrière leur sillage, ces embarcations laissent plus que des vagues : elles contribuent à la pollution des plans d'eau. Si l'industrie nautique prend conscience du problème, les plaisanciers ont, eux aussi, un rôle à jouer.

« Pendant la pandémie, le nombre de personnes ayant acheté un bateau a considérablement augmenté, notamment de grosses embarcations de loisirs pour le ski nautique, la bouée tractée ou le wakeboard », amorce Chris Houser, professeur au département des sciences de la terre et de l'environnement de l'Université de Waterloo, en Ontario.

Par temps de guerre commerciale avec les États-Unis, l'heure est de nouveau au repli : « Beaucoup de gens restent dans leur région et, s'ils ont une motomarine, un bateau, ou la possibilité d'en louer un, ils vont en profiter », poursuit-il. Avec, au bout de l'hélice, des effets néfastes sur l'environnement.

## Une activité qui a le vent en poupe

Le Conseil canadien de la sécurité nautique estime que plus de 16 millions de personnes pratiquent la navigation de plaisance au pays en 2025.

Un engouement qui s'est amplifié lors de la pandémie, alors que les ventes de bateaux au Canada ont bondi d'environ 40 %.

## Qualité de l'eau et espèces envahissantes

Chris Houser évoque notamment les fuites accidentelles de lubrifiant gazeux – au moment de remplir le réservoir à quai ou au démarrage – qui peuvent nuire à la qualité de l'eau. « De nombreux bateaux ne sont pas

économiques en carburant et rejettent beaucoup de gaz d'échappement, ce qui entraîne aussi une pollution de l'air », ajoute-t-il.

« Par conséquent, si l'on considère la production de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) à long terme, ce n'est pas un sport respectueux de l'environnement. En plus de cela, il y a les bateaux qui créent des remous à l'arrière de leur hélice, ainsi que des sillages. »

En brassant le fond des lacs, les remous peuvent remettre en suspension dans l'eau des matières qui y reposaient depuis longtemps. Or, ces sédiments peuvent contenir des polluants issus d'anciennes activités nautiques ou industrielles. Résultat : dans les lacs peu profonds et boueux, la qualité de l'eau peut se détériorer et nuire à la faune.

Le transport d'un plan d'eau à un autre d'espèces exotiques envahissantes – comme la moule zébrée, le myriophylle en épi (une herbe d'eau douce), la châtaigne d'eau ou le cladocère épineux (un petit crustacé) – fragilise également les habitats aquatiques, explique Olivier Morissette, professeur en biologie à l'Université du Québec à Chicoutimi.

D'où l'importance de bien vider, nettoyer et sécher son embarcation entre chaque destination. « Il y a de plus en plus d'aides aux citoyens pour diminuer les risques. Il y a notamment des stations de lavage ou de nettoyage qui sont installées en bordure des lacs. »

## Une industrie engagée ?

« Les bateaux de plaisance représentent moins de 0,01 % des émissions mondiales de GES », affirme la directrice générale de la National Marine Manufacturers Association (NMMA) Canada, Marie-France MacKinnon. Elle assure que depuis 20 ans, « les fabricants ont réduit les émissions d'échappement de plus de 90 % et amélioré l'efficacité énergétique de plus de 40 % ».

L'industrie soutient des campagnes d'éducation pour prévenir la propagation des espèces aquatiques envahissantes et investit dans l'innovation pour réduire son impact environnemental, garantit la porte-parole.

La NMMA collabore en outre avec Environnement Canada, l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis et la Commission européenne pour développer des carburants à faible teneur en carbone, évaluer le cycle de vie des bateaux et intégrer des matériaux recyclés dans la conception des embarcations.

## Des embarcations électriques moins polluantes ?

L'électrification est l'une des solutions explorées pour réduire les émissions des embarcations nautiques dans une étude commandée par l'International Council of Marine Industry Associations (ICOMIA).

Néanmoins, celle-ci n'est pas tout le temps viable, nuance Marie-France MacKinnon. « Les bateaux de plaisance sont utilisés en moyenne entre 35 et 48 heures par an. Cette faible utilisation signifie que les systèmes à batterie n'offrent pas nécessairement une réduction significative des émissions comparées aux moteurs thermiques, surtout si l'on tient compte de la durée de vie et des cycles de recharge des batteries. »

Les carburants durables, comme le diesel renouvelable, le biogaz, l'hydrogène, sont particulièrement prometteurs, estime-t-elle.

## Sensibilisation et responsabilité individuelle

« L'industrie nautique cherche à trouver des moyens plus efficaces et efficients pour ses moteurs et à réduire leur impact. Elle est donc consciente du problème. La plupart du temps, le problème ne vient pas nécessairement du bateau, mais plutôt de l'utilisateur », constate Chris Houser. « Il y a beaucoup de lacs où des associations de riverains ou des organismes viennent gérer les activités », observe Olivier Morissette.

Ils mettent en place, par exemple, des limites de vitesse ou interdisent l'accès à certaines zones, notamment celles pour la baignade. Certains n'hésitent pas à rendre payant l'accès aux rampes de mise à l'eau, notamment pour les utilisateurs externes.

Il est aussi recommandé de ne pas naviguer à moins de 300 mètres de la rive et dans une zone d'au moins 7 mètres de profondeur, détaille le professeur.

Mais, comme le souligne Chris Houser, cela dépend aussi du type et de la forme des cours d'eau : « Si vous avez un grand lac ouvert, il y a beaucoup de possibilités pour changer les comportements. Mais si le lac est long et étroit, il y a peu d'espace pour les modifier. »

CINN911.com

Littérature, musique,  
film et comédie, tout  
inclus !

BOOM  
CULTUREL

lundi au jeudi 18 h  
avec Kristophe Bédard

Présentation par :

Home  
building centre

VENTE!

Produit de la semaine

METALTECH Plateforme pour échafaud

ÉCONOMISER 20 %

166,47 \$<sub>ch.</sub>

(Rég. : 184,99 \$)

Aluminium avec plateau en bois.  
Capacité de 75 lb/pi<sup>2</sup>.  
19" x 7".  
#5436-232

Résistante et extrêmement rigide, cette plateforme en aluminium avec contreplaqué de 5/8 po convient à la plupart des marques d'échafaudages.

# Un ordre exécutif met en péril la recherche sur les maladies infectieuses aux États-Unis

Par Kathleen Couillard / Agence Science-Presse

**Pour répondre aux inquiétudes de la Maison-Blanche à propos des recherches qui modifient les virus afin de les étudier, les Instituts nationaux en santé des États-Unis (NIH) ont suspendu plusieurs projets de recherche. Une décision qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses sur le développement de nouveaux médicaments.**



**Le 5 mai dernier, le président américain Donald Trump a signé un ordre exécutif visant officiellement à mieux encadrer les expériences de « gain de fonction », soit des recherches qui consistent à modifier des virus pour leur donner de nouvelles capacités, comme une transmission plus facile.**

Photo : praew.natha@gmail.com | DepositPhotos

Pour s'y conformer, les Instituts nationaux en santé des États-Unis (NIH) auraient demandé aux scientifiques qui réalisent des travaux de ce genre de les arrêter complètement ou en partie, révélait la revue *Science* dans un article du 11 juillet. Les NIH auraient aussi proposé aux chercheurs des changements à leurs protocoles de recherche pour les rendre moins risqués.

Les expériences de gain de fonction en laboratoire ont pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement d'un pathogène en le modifiant, afin de trouver comment mieux le combattre. L'utilité et la dangerosité associées à cette technique font toutefois l'objet de débats.

Les préoccupations concernant les recherches de gain de fonction ont commencé en 2011 quand des scientifiques ont modifié le virus de la grippe aviaire pour lui permettre de se transmettre plus facilement chez les mammifères. Ces travaux avaient alors été interrompus pour reprendre quelques années plus tard avec la mise en place de nouvelles règles de sécurité.

Plus récemment, la pandémie de COVID-19 a remis cet enjeu au premier plan. En effet, certains scientifiques et politiciens républicains, dont le président Trump, croient que ce sont des expériences de gain de fonction qui seraient responsables de l'émergence du coronavirus à l'origine de la

pandémie. Cette hypothèse du virus créé en laboratoire a toutefois été largement discréditée dans les dernières années.

Malgré tout, ce sont 40 projets qui ont été récemment déterminés comme problématiques par les NIH et 172 autres à l'étude pourraient connaître le même sort, d'après *Science*. Près de la moitié concernaient des études sur la tuberculose. Les autres pathogènes visés comprenaient le virus de la COVID-19, de l'influenza, de la dengue et le virus Zika.

## Des directives ambiguës

Selon les scientifiques interrogés par *Science*, l'ordre exécutif est trop vague et général : il est ainsi difficile de déterminer quels projets seront mis en pause. De plus, aucune analyse des risques et des bénéfices des projets de recherche ne semble avoir été réalisée. Selon les informations citées dans l'article, 17 projets auraient été suspendus « par mesure de précaution ». Parmi eux, on retrouve autant des expériences à risque élevé que des expérimentations de routine

qui comportent peu de dangers. Par exemple, l'une des études suspendues porte sur des anticorps protecteurs contre deux virus mortels, et ce, malgré le fait que les chercheurs n'utilisent pas les virus eux-mêmes dans leurs expériences. Un projet qui avait pour objectif de modifier le virus de la grippe afin de traiter le cancer a aussi été interrompu.

Certaines des expériences qui sont visées par les NIH sont essentielles pour développer de nouveaux médicaments ou vaccins. Ces nouveaux critères ambigus appliqués de façon unilatérale pourraient ainsi diminuer notre capacité à réagir à de nouvelles menaces infectieuses, conclut un des experts interrogés par *Science*.

**Bientôt, les Médias ouvriront une librairie 100 % francophone pour subvenir à un besoin dans la communauté, en offrant un espace culturel dédié à la littérature, à l'éducation et à la promotion de la langue française.**

**NORTHERN MONUMENTS DU NORD**

**Immortalisez vos êtres aimés !**

*Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.*

**Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321**

**Consultation gratuite à domicile**

**Librairie**  
10-04

LES Médias de l'épinette noire

JOURNAL LE NORD CINN911...

Plusieurs articles ne paraissent pas dans l'édition papier du *Nord*.  
Visitez régulièrement notre site pour ne rien manquer : [www.lenord.ca](http://www.lenord.ca)

# Détecter le cancer des années avant l'apparition de la maladie

Par Kathleen Couillard / Agence Science-Press

**Des scientifiques américains ont détecté l'ADN de cellules cancéreuses dans le sang de certains patients quelques années avant qu'ils reçoivent un diagnostic de cancer. Leurs résultats ont été publiés dans la revue *Cancer Discovery*.**

Les chercheurs ont utilisé des échantillons de sang récoltés dans le cadre d'une étude débutée en 1980. Ils se sont intéressés plus particulièrement aux patients qui avaient reçu un diagnostic de cancer dans les 6 mois suivant la prise de sang. Grâce à une technique de séquençage du génome, ils ont ainsi identifié huit participants qui montraient déjà des signes de cancer.

De plus, pour six d'entre eux, des échantillons de sang récoltés trois ans auparavant étaient disponibles. Dans les deux tiers de ces prélèvements, l'ADN des cellules cancéreuses était déjà présent. Ces résultats suggèrent que les tests sanguins pourraient détecter le cancer bien avant que les autres symptômes apparaissent. Les chercheurs travaillent maintenant à répéter cette expérience, mais sur un plus grand groupe de patients.

Pour réaliser cette expérience, l'équipe a eu recours à des tests permettant la détection précoce de plusieurs cancers (en anglais « Multi-cancer Early Detection » ou MCED). Comme l'explique la Société américaine du cancer, ces tests ne sont pas suffisants pour diagnostiquer un cancer, mais aident à détecter la présence d'anomalies qui pourraient y être associées. D'autres évaluations sont ensuite nécessaires pour établir avec certitude le diagnostic.

N'empêche que la détection précoce du cancer pourrait en

révolutionner le traitement. Détecter le cancer plus tôt permettrait d'envisager davantage d'options de traitement, expliquaient les auteurs de l'étude dans un communiqué de presse. De plus, l'état de la tumeur étant moins avancé, il pourrait être plus facile de la traiter.

La Société américaine du cancer souligne toutefois que ces tests

ne sont pas encore approuvés par l'Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (FDA en anglais) et que plus de recherches seront nécessaires avant de recommander leur utilisation par les gens qui n'ont pas de symptômes de cancer.

Encore plusieurs étapes devront effectivement être franchies avant que ces tests soient disponibles pour le grand public, confirment

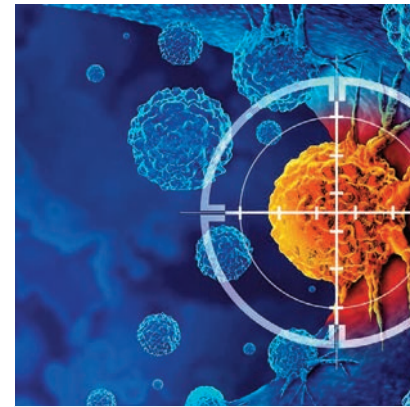


Photo : lightsource | DepositPhotos

les experts en oncologie cités dans un article du *Smithsonian Magazine*. Par exemple, il faudra déterminer quelles personnes bénéficieraient le plus de ces tests de détection précoce et, surtout, comment agir à la suite d'un résultat positif.

## Garçon ou fille : pas toujours 50 % de chances

Par Kathleen Couillard / Agence Science-Press

**La croyance populaire veut que pour chaque grossesse, les chances d'avoir une fille ou un garçon soient égales. Une nouvelle étude suggère que ce ne serait pas toujours le cas.**



L'étude, réalisée par des chercheurs de Boston, a analysé les grossesses de 58000 femmes qui ont eu deux enfants ou plus entre 1956 et 2015. Les résultats ont été publiés dans la revue *Science Advances* le 18 juillet.

Photo : Patryk\_Kosmider | DepositPhotos

prochain enfant soit du même sexe. Les probabilités seraient sensiblement les mêmes pour une mère de trois filles.

L'âge de la mère semble avoir également une influence. Par exemple, les femmes qui ont eu leur premier enfant après l'âge de 29 ans ont 13 % plus de chances d'avoir seulement des enfants du même sexe que celles qui deviennent mères avant 23 ans. Selon les chercheurs, cela s'expliquerait par le changement du pH du vagin avec l'âge, ce qui pourrait déterminer quels spermatozoïdes (porteurs d'un X ou d'un Y) sont les plus susceptibles de fertiliser l'ovule.

Les scientifiques ont également constaté que la génétique de la mère n'était pas à négliger. Par exemple, une mutation sur un gène du chromosome 10 augmente la probabilité d'avoir seulement des filles, alors qu'une anomalie sur le gène du chromosome 18 est associée à des garçons.

Fautes de données sur les pères, l'étude américaine ne permet pas de connaître quelle influence ils ont sur le sexe de l'enfant et si leur âge peut avoir un impact en cette matière. Les chercheurs soulignent aussi qu'il serait difficile de reproduire cette étude statistique en incluant les hommes puisque le nombre d'enfants par famille est en diminution, peut-on lire dans un article de la revue *Nature* consacré à cette nouvelle étude.

Dans les familles de deux enfants, les scientifiques ont observé qu'il est plus fréquent d'avoir des enfants de sexes différents, soit un garçon et une fille, que d'avoir deux enfants du même sexe. Cependant, les familles de trois enfants et plus seraient plus souvent composées d'enfants du même sexe plutôt que d'un mélange de garçons et de filles. Selon cette étude, si une mère a déjà eu trois garçons ou plus, elle aurait 6 chances sur 10 que son

**RADIO BINGO**  
**1800 \$**  
Ce samedi 11h sur les ondes de CINN 91,7

Les dernières avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle permettent de produire des fausses nouvelles plus facilement et plus rapidement. Mais la même technologie permettrait-elle de détecter des fausses nouvelles plus facilement et plus rapidement, s'est demandé le Détecteur de rumeurs ?

# L'IA peut vérifier les fausses nouvelles ?

Par Kathleen Couillard



Vérifier si une affirmation douteuse est vraie ou fausse, revenir à la source pour dégager les faits des opinions, peut prendre beaucoup de temps; les journalistes peuvent en témoigner. C'est pourquoi certains informaticiens prétendent que l'intelligence artificielle (IA) pourrait automatiser une partie de la démarche.

En effet, si ces agents conversationnels ou grands modèles de langage (LLM) dont on parle beaucoup depuis l'an dernier, ont cette capacité à fournir, dans un langage compréhensible, des réponses à des requêtes comportant un grand nombre de paramètres, ils pourraient, en théorie, déterminer si une allégation est vraie ou fausse.

## L'IA limitée par ses connaissances

Mais ce n'est pas aussi simple, même pour un ordinateur. Si on demande à une telle IA de vérifier un fait, elle cherchera d'abord dans les connaissances qu'elle a acquises lorsqu'elle a été développée —c'est-à-dire la base de données à laquelle on lui a donné accès. Ce qui distingue les différents agents conversationnels comme ChatGPT (Open AI), Gemini (Google), Bing AI (Microsoft) et Llama (Meta), ce sont donc les données utilisées pour les entraîner. Par exemple, dans une étude réalisée en 2023, un chercheur de l'Université du Wisconsin avait montré que la version 4.0 de ChatGPT obtenait de meilleurs résultats que Gemini ou Bing dans la vérification de faits.

Le Détecteur de rumeurs a d'ailleurs demandé à Chat GPT 3.5 et à Llama d'examiner une rumeur qu'il avait lui-même déboulonnée dernièrement : les grands joueurs d'échecs dépensent-ils 6000 calories par jour ?

Alors que ChatGPT a conclu que cette affirmation était hautement improbable, Llama a répondu qu'elle était partiellement vraie, mais « légèrement exagérée ». Le problème est que, dans les deux cas, les IA ont inventé des études pour appuyer leur verdict. Un « comportement » qui n'est pas si surprenant, puisqu'il a été observé à maintes reprises depuis l'an dernier.

## Comment entraîner l'IA à la vérification de faits

Pour rendre les résultats d'un chatbot plus fiables, il serait en théorie possible de l'entraîner à partir de bases de données spécialisées. Créer ces outils n'est toutefois pas une mince tâche.

Par exemple, la banque de données FEVER (Fact Extraction and VERification), développée en 2018, est composée de près de 200 000 allégations fabriquées artificiellement à partir de Wikipédia. Chacune a été générée en altérant des passages extraits de l'encyclopédie et a ensuite été vérifiée par des humains, qui ignoraient la formulation d'origine. L'allégation a ainsi été associée à un verdict (soutenue, réfutée ou information insuffisante) ainsi qu'à une phrase expliquant le résultat.

Il existe aussi des bases de données composées d'allégations récoltées directement sur des sites de vérifications de faits. Par exemple, en 2022, un ingénieur de la Californie en a développé à partir de 21 152 affirmations évaluées par le média américain PolitiFact entre 2008 et 2022. Chaque affirmation est classée dans l'une des six catégories utilisées par PolitiFact : vrai, plutôt vrai, à moitié vrai, plutôt faux, faux ou mensonge éhonté (« pants on fire »). De la même façon, en 2023, des scientifiques de l'Université de Copenhague ont créé une banque de données qui comporte 34 918 allégations recueillies sur 26 sites internationaux de vérification de faits.

C'est en partie la stratégie utilisée par le site ClaimBuster qui vérifie d'abord les allégations qu'on lui soumet, dans sa propre banque de données, qui est composée d'affirmations provenant des débats entre les candidats à la présidence des États-Unis, entre 1960 et 2016.

## Chercher le web

Le problème avec ces banques de données, c'est qu'elles sont dépendantes du travail qu'ont eu le temps de faire les humains qui sont derrière ces sites. S'il s'agit d'une allégation trop récente pour avoir été vérifiée, la base de données ne sera d'aucune utilité. Cela dépend aussi des sites qui ont été utilisés pour nourrir cette base de données. Par exemple, le Détecteur de rumeurs a demandé à ClaimBuster de déterminer s'il est vrai que les feux de forêt canadiens ont émis autant de carbone que les humains en 100 ans, une fausse allégation qui circulait l'été dernier. Le site n'a repéré aucune information à ce sujet dans sa banque de données, alors que le Détecteur de rumeurs y avait consacré un article en septembre 2023.

Ces bémols expliquent pourquoi certaines applications de vérification de faits ajoutent

une étape, où l'IA parcourt le web pour récolter des informations complémentaires. Ainsi, des chercheurs de l'Université de Zurich ont exploré, dans un article de 2024, le potentiel des LLM pour la vérification de faits. Or, dans leur cas, l'algorithme faisait une requête sur Google et retournait les dix premiers résultats trouvés. Il décidait ensuite si ceux-ci étaient suffisants pour répondre à la question ou s'il fallait procéder à une nouvelle recherche. Malgré cela, concluaient-ils, les résultats de ces vérifications n'étaient pas toujours exacts.

La stratégie d'une requête Google est vraisemblablement utilisée par la plus récente application de vérification de faits de Originality.ai. Lorsque le Détecteur de rumeurs a voulu tester l'affirmation sur les joueurs d'échecs, les trois sources citées pour justifier le verdict provenaient des quatre premiers résultats obtenus en faisant la même recherche sur Google.

Le problème avec cette approche est qu'on assume que toutes les informations repérées par Google sont valables. Ce ne sont évidemment pas tous les sites disponibles sur le web qui sont crédibles, comme le soulignaient en 2022 des scientifiques du Royaume-Uni dans un article résumant les étapes de vérifications d'une IA. Par exemple, Originality.ai citait des informations trouvées sur le forum de discussion du site Chess.com, une source qui ne serait pas considérée comme suffisamment crédible par un journaliste.

Google propose toutefois une solution : son outil Google Fact Check est un moteur de recherche qui ne renvoie que les résultats provenant d'une organisation de vérification de faits reconnue par Google. Ainsi, lorsque le Détecteur de rumeurs a testé l'allégation sur les feux de forêt canadiens, l'application l'a dirigé vers PolitiFact et le USA Today (qui a une équipe de vérification des faits). Par ailleurs, ClaimBuster complète sa recherche en citant les résultats de Google Fact Check.

## Expliquer comment on en est arrivé à un verdict

Reste un dernier point. Même si la réponse est correcte, il est souvent important, lorsqu'on fait le travail de vérification des faits, de préciser comment le verdict a été rendu —par quelle démarche, ou en se basant sur quelles sources, et pourquoi. Plusieurs IA ne le font pas, déploraient les chercheurs de Zurich.

Certaines applications vont au moins offrir le titre des sources retenues, accompagné de l'URL et d'un extrait pertinent. Ces informations peuvent donner du contexte, mais ne constituent pas en soi un argument, soulignaient les auteurs britanniques.

## Est-ce que ça marche ?

En 2023, le chercheur de l'Université du Wisconsin cité plus haut avait demandé à ChatGPT, à Gemini (alors Bard) et à Bing AI de vérifier 100 allégations qui avaient déjà été évaluées par des journalistes spécialisés en vérification de faits. Il avait ensuite comparé leur verdict à celui de PolitiFact et Snopes. ChatGPT 4.0 a obtenu la meilleure note avec 71 %. La moyenne des agents conversationnels n'était que de 65 %.

La même année, une équipe suisse est arrivée à des résultats similaires. Ils ont soumis 21 152 énoncés à ChatGPT. Il a réussi à déterminer si l'affirmation était vraie ou fausse dans 69 % des cas.

Dans son étude de 2024, l'équipe de Zurich citée plus haut avait pour sa part évalué les habiletés de vérification de GPT 3.5 et GPT 4 après les avoir entraînés avec une base de données spécialisée constituée d'allégations testées par PolitiFact. Résultat : GPT 4 était plus efficace que GPT 3.5, mais les résultats étaient meilleurs pour les allégations fausses, surtout les mensonges éhontés. Autrement dit, les agents conversationnels avaient plus de difficultés à vérifier une affirmation vraie ou ambiguë. Cela signifie que ces modèles d'IA ne saisissent pas les subtilités et le contexte d'une allégation. Les journalistes, eux, comprennent les nuances d'une allégation, en plus de corroborer l'information avec plusieurs sources.

À l'exception de Google Fact Check et de ClaimBuster —qui s'appuient sur le travail des humains vérificateurs de faits— les applications testées par le Détecteur de rumeurs ont effectivement donné des résultats décevants, voire plusieurs erreurs.

## Verdict

Les agents conversationnels ont un potentiel pour vérifier certaines informations fausses, mais sont limités par les bases de données sur lesquelles ils s'appuient, et par leurs propres tendances à « inventer » des réponses. Même les plus efficaces de ces modèles sont encore loin derrière les vérificateurs humains.

# Mot caché

Thème : **LA BOURSE**  
6 lettres

E	T	O	C	R	N	H	E	A	E	C	O	L	B	F	I	S	S	A	P
V	N	A	T	E	A	O	A	T	C	R	R	B	I	L	A	N	E	C	E
A	O	I	N	F	C	P	I	U	N	H	F	O	N	D	S	T	U	A	C
L	I	N	E	I	E	I	P	T	S	E	A	F	I	S	C	A	Q	P	I
O	T	F	M	D	T	G	D	O	P	S	V	T	O	S	A	U	S	I	F
R	A	L	E	U	R	A	T	N	R	O	E	C	E	R	S	X	I	T	E
I	L	A	D	C	E	I	E	I	T	I	H	B	C	U	A	R	A	N	
S	U	T	N	I	P	N	R	P	N	E	C	I	D	E	O	E	N	L	E
A	C	I	E	E	V	U	L	O	T	R	T	R	T	E	U	M	L	C	B
T	E	O	R	E	T	A	I	E	A	R	X	R	E	I	M	Q	P	A	E
I	P	N	S	R	C	T	E	M	A	T	O	I	E	S	D	A	N	T	V
O	S	T	E	E	A	M	R	G	A	I	F	I	R	I	U	E	N	A	E
N	I	V	M	G	I	E	E	C	E	R	T	I	T	P	C	L	R	D	B
R	U	E	I	S	I	P	I	P	R	I	M	E	T	A	F	O	T	C	E
O	N	L	S	T	A	F	N	O	I	T	S	E	G	C	R	R	G	A	O
T	B	I	R	R	I	D	I	V	I	D	E	N	D	E	A	E	A	E	T
O	O	U	Q	T	N	O	I	T	C	A	S	N	A	R	T	T	P	I	N
N	O	U	R	M	O	N	N	A	I	E	S	E	A	N	C	E	R	L	S
C	E	E	N	E	S	S	I	A	B	E	I	M	O	N	O	C	E	A	I
T	C	D	E	T	T	E	A	U	D	I	T	C	L	O	T	U	R	E	P

<b>A</b> Achat Actif Arbitrage Audit	<b>D</b> Demande Dette Dividende	<b>M</b> Marché Monnaie	<b>R</b> Ratio Rendement Repli Résultat
<b>B</b> Baisse Banque Bénéfice Bilan Bloc	<b>E</b> Économie Émission	<b>N</b> Négociier	<b>S</b> Séance Société Spéculation
<b>C</b> Capital Certificat Clôture Compte Cote Courtier Crédit Croissance	<b>F</b> Fiducie Fonds Frais	<b>O</b> Obligation Offre Option Ouverture	<b>T</b> Taux Titre Transaction Valeur Valorisation Vente
	<b>G</b> Gain Gestion	<b>P</b> Parquet Part Passif	
	<b>H</b> Hausse	<b>R</b> Prime Prix Rapport	
	<b>I</b> Indice Inflation Investir		



## SLUSH AU MELON MIEL ET AU SUREAU



Pendant que le mercure est à la hausse, notre envie d'une boisson désaltérante l'est tout autant. Le trio expressif composé de melon miel, de concombre et de sirop de fleurs de sureau fait bon ménage en apportant un côté frais et festif.

### Ingédients

- 680 g (4 tasses) de melon miel coupé en cubes
- 55 g (1/4 tasse) de sucre
- 1/2 concombre anglais, coupé en cubes (voir note)
- 250 ml (1 tasse) d'eau
- 125 ml (1/2 tasse) de jus de lime
- 125 ml (1/2 tasse) de sirop de fleur de sureau du commerce (voir note)

### Étapes de préparation

1. Au mélangeur, réduire en purée lisse tous les ingrédients. Passer le mélange au tamis fin. Composter la pulpe. Réfrigérer 2 heures.
2. Verser le mélange dans la sorbetière. Turbiner 30 minutes ou selon les instructions du fabricant, jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'un granité.
3. Servir dans des verres avec une cuillère (voir note). La slush peut être conservée au frais dans la sorbetière jusqu'à 1 heure.

**Note :** Vous pouvez peler ou non le concombre. La pelure apporte une couleur un peu plus verte, mais aussi une pointe d'amertume. Le sirop de fleur de sureau se trouve au supermarché, dans l'allée des prêts à boire. À défaut, utilisez du sirop de canne ou un sirop simple, c'est-à-dire un sirop fait à parts égales d'eau et de sucre.

# Sudoku

JEU N° 935

NIVEAU :  
DIFFICILE

3	1			8		2		
	2			6				
9			4					1
6		7		4		5		
	9	3						
			7	5				9
			2					
4						3		8
8		9					1	

### RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

### RÉPONSE DU JEU N° 935

2	1	9	4	7	3	6	5	8
8	6	3	5	1	9	2	7	4
5	7	4	8	6	2	9	3	1
6	9	8	3	5	7	1	4	2
7	4	1	6	2	8	3	6	9
3	2	5	6	4	9	7	8	1
1	8	7	2	3	4	5	9	6
4	3	6	1	9	5	8	2	7
9	5	6	2	7	8	4	1	3

# L'HOROSCOPE DE LA SEMAINE

Disponible uniquement sur le site web du journal *Le Nord* :



[www.lenord.ca](http://www.lenord.ca)

## EMPLOI :

LES  
**Médias**  
de l'épinette noire

**OFFRE D'EMPLOI :**  
**Réceptionniste-distribution-assistante  
administrative et commis aux ventes**

Poste : **Temps plein permanent à 35 h à 40 h/semaine, 5 jours par semaine**  
Salaire : **22,90 \$/heure**  
Début : **2 septembre 2025**

**Compétence linguistique :** bilingue, mais avec une excellente connaissance du français (écriture, expression orale et lecture).

**Détails du poste****Réceptionniste**

- Répondre au téléphone et procéder à l'accueil de la clientèle de la radio CINN 91,1, le journal Le Nord et prochainement la Librairie 10-04
- Effectuer la vente des produits et services offerts par les Médias de l'épinette noire inc.

**Distribution**

- Tous les jeudis, aller chercher les journaux à l'imprimerie, en faire l'étiquetage et procéder à la distribution

**Assistante administrative**

- Appuyer la personne responsable de la comptabilité et des collectes de fonds des Médias

**Commis aux ventes**

- Puisque les Médias travaillent à établir une librairie dans leurs bureaux afin d'augmenter le chiffre d'affaires, la personne choisie sera responsable de la vente des produits de la Librairie 10-04 et aidera à la formation des bénévoles qui y travailleront.

**Qualifications**

- Diplôme collégial en administration de bureau
- Trois années d'expérience comme réceptionniste ou l'équivalent

**Compétences**

- Agir de façon professionnelle, avoir une attitude positive et être à l'aise avec le public
- Faire preuve de patience, de débrouillardise, d'efficacité et de facilité pour apprendre
- Démontrer une aptitude à interagir avec les collègues et la clientèle
- Avoir une éthique de travail irréprochable
- Être en mesure de trouver des techniques de travail pour maximiser les tâches à accomplir
- Capable de travailler sous pression

**Les avantages de rejoindre notre équipe**

- Les Médias offrent à ses employés des privilèges parmi nos partenaires d'affaires locaux
- Flexibilité
- Assurances collectives
- Participation à des événements
- Formation sur place

L'ensemble du personnel doit se conformer au Code de conduite et au Code d'éthique médiatique des Médias de l'épinette noire.

Afin de postuler à ce poste, faites parvenir votre curriculum vitae à la direction générale, **Steve Mc Innis**, par courriel : [smcinnis@hearstmedias.ca](mailto:smcinnis@hearstmedias.ca) ou en personne au 1004, rue Prince au plus tard le vendredi 8 aout 2025, 16 h.

Seules les personnes retenues et cadrant dans les exigences recherchées seront invitées à une entrevue.



Joignez-vous à notre équipe!  
Join Our Team!



**POSTE :** Conseillère AIVO & liaison communautaire  
VCAO & Community Outreach Counsellor

**STATUT :** Temps plein/permanent (35 heures/semaine)

**ENDROIT :** Bureau de Hearst

**SALAIRE :** 27,46 \$ à 28,96 \$/heure, régime de retraite HOOPP et autres avantages sociaux

*REFLEXION – Services de mieux-être* est un organisme communautaire francophone qui contribue à améliorer la santé mentale, le bien-être et la sécurité de sa clientèle par des soins et services de qualité dans les deux langues officielles. REFLEXION est à la recherche d'une conseillère qui occupera des fonctions sous le programme des services aux victimes et le programme de liaison communautaire.

**Description :**

- Fournir les services AIVO en fonction du mandat et des procédures de l'organisation et en fonction des directives du Ministère responsable du programme
- Responsable d'assurer et offrir des services directs sur lieux auprès des victimes
- Être d'appel selon l'horaire établie et être disponible pour offrir des services en personne au besoin
- Aide la superviseure à planifier des activités de prévention/sensibilisation et promotion des services dans les communautés desservies
- Responsable d'offrir des services de soutien individuel et de groupe aux femmes victimes de violence et aux personnes à leur charge
- Élaboration de plans de sécurité et de transition à court et long terme
- Offrir du soutien et de l'accompagnement pour trouver un logement sécuritaire
- Établir une liaison avec les différentes ressources de la communauté pour en faciliter l'accès aux femmes ainsi que de revendiquer leurs droits

**Qualifications et compétences requises :**

- Diplôme collégial en service social ou équivalent avec 2 ans d'expérience de travail
- Compréhension aux besoins des femmes en situation de violence familiale
- Connaissance du réseau de la santé et des services sociaux
- Habilités démontrées en planification et gestion de projet
- Habilités interpersonnelles et de leadership démontrées
- Bilinguisme (anglais/français) oral et écrit est essentiel
- Permis de conduire valide ainsi qu'un moyen de transport

Ce poste sera affiché jusqu'à ce qu'il soit comblé. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi, à l'attention de :

Steve Fillion, M.S.S., directeur général  
29 Byng, bureau 1  
Kapuskasing (Ontario) P5N 1W6  
Télécopieur : 705 337-6008

**LES  
P'TITES  
ANNONCES**

**À LOUER**

Appartement de 2 chambres à coucher avec foyer au gaz naturel situé au 913 rue Cessna. Disponible à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Communiquez avec Roger au **705 372-8812**.



# On en a long à dire sur les avantages d'annoncer avec nous.

Communiquez avec  
Manon Longval  
pour en savoir plus :  
**VOUS Y GAGNEREZ  
À TOUT « COU »!**



[vente@hearstmedias.ca](mailto:vente@hearstmedias.ca) / 705 372-1011